**Communiqué de presse**

**Avec un fort développement en 2023,   
Les Opticiens Mobiles affirme et renforce son utilité dans l’accompagnement des plus fragiles**

L’année 2023 a été celle de l’affirmation pour le réseau Les Opticiens Mobiles qui poursuit sa croissance et son maillage territorial, avec l’ambition de repositionner l’accès à la santé visuelle au cœur des attentions

**À Lyon, le 24 janvier 2024** – Entreprise de l’économie sociale et solidaire dès sa création en 2015, Les Opticiens Mobiles s’est développée pour devenir le premier réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail, et répondre ainsi aux difficultés d’accès à la santé visuelle. Reconnue en 2023 « Entreprise solidaire d’utilité sociale » et seule société du secteur de l’optique à obtenir le label ESUS, Les Opticiens Mobiles poursuit son développement et renforce sa marque employeur avec l’ambition d’atteindre ses objectifs de recrutement et d’élargissement de son réseau de praticiens d'ici à 3 ans.

**Donner davantage de sens au métier et accompagner sa transformation**

Parent pauvre de la politique de Santé Publique, la santé visuelle représente pourtant un enjeu majeur, alors que les délais d’accès aux spécialistes restent longs pour des troubles répandus (près de 3 mois en moyenne) et la désertification médicale en ophtalmologie s’intensifie dans 68 départements français[[1]](#footnote-2). Aussi, le vieillissement de la population, tout comme l’isolement des personnes vulnérables, renforcent la nécessité de repenser le modèle d’accès à la santé visuelle pour toutes et tous.

Ainsi, en travaillant avec les directions médicales des acteurs de référence de la prise en charge du Grand Âge dont Clariane, Colisée ou encore le Groupe ACPPA, Les Opticiens Mobiles apporte une réponse active aux problématiques d’accès aux soins visuels auprès d’une population extrêmement exposée. Avec plus de 2 000 maisons de retraite médicalisées partenaires, une augmentation de + 30% de ses bénéficiaires et un taux de satisfaction de 97 % des établissements partenaires, l’entreprise renforce sa coopération avec le secteur médico-social. L’opticien est ainsi au cœur d’une collaboration dynamique avec d’autres acteurs de la santé de proximité comme les aidants, les infirmiers et les médecins.

L’attention s’est aussi fortement portée sur un autre public prioritaire, les personnes en situation de handicap : une augmentation de +40 % de recours au service par les établissements spécialisés pour adultes handicapés. Avec un fort maillage territorial, le réseau des Opticiens Mobiles a atteint 100 opticiens dont 36 recrutés en 2023, l’entreprise entend apporter une solution à l’échelle nationale.

À travers un suivi individuel et un accompagnement sur le terrain, Les Opticiens Mobiles offre aux praticiens la possibilité d’exercer pleinement leur métier de professionnels de santé en toute flexibilité, conciliant à la fois activité économique et utilité sociale.

Pour **Matthieu Gerber, Fondateur et Président Les Opticiens Mobiles,** « *l’année 2023 était l’année de l’affirmation de notre modèle innovant et l’utilité de notre mission. En facilitant l’accès à la santé visuelle pour tous, nos opticiens ont réalisé cette année 34 000 bilans visuels et équipé plus de 13 000 personnes de dispositifs médicaux adéquats. Nous participons en parallèle à la transformation du métier d’opticien, en le positionnant comme un véritable professionnel de santé, pleinement intégré dans le parcours de soin des patients et en lien avec les autres acteurs de santé. Notre récente labellisation avec l’agrément ESUS le démontre, positionnant l’opticien au-delà de son simple rôle de vendeur de lunettes. Nous veillons ainsi à garantir une pratique éthique et transparente du métier avec des opticiens passionnés, en quête de sens et d’impact positif sur la société.* »

**Participer à bâtir la société du bien vieillir en France**

L’obtention au mois d’avril 2023 de l’agrément « Entreprise Solidaire d’Utilité Sociale », délivré par les ministères du Travail et de l’Économie, a conforté Les Opticiens Mobiles dans ses engagements en faveur des publics vulnérables et des territoires ruraux isolés. Agissant de façon préventive à la dégradation de la vue, l’entreprise permet d’abord d’éviter des coûts cachés pour le régime obligatoire et complémentaire, et ensuite de réduire le renoncement aux soins optiques d’une population fragile et en perte d’autonomie[[2]](#footnote-3).

Alors que l’année 2024 sera marquée par le déploiement de politiques publiques visant à prévenir la perte d’autonomie et lutter contre l’isolement des personnes âgées ou handicapées, portées dans le cadre de la loi Bien Vieillir ou le projet de loi de programmation du Grand-Âge, Les Opticiens Mobiles souhaite contribuer aux efforts collectifs en faveur de l’accès aux soins des personnes âgées ou en situation de handicap.

À ce titre, l’année 2023 a vu l’émergence de l’association ROAD (Regroupement des Opticiens A Domicile) à l’initiative notamment de la société Les Opticiens Mobiles. Ce collectif vise à changer de logique au profit de l’« aller-vers » et à ouvrir la téléexpertise aux opticiens en mobilité sur les lieux de vie, seuls professionnels de la filière, disponibles, en nombre suffisant sur le territoire, pour renouer le lien entre les patients “oubliés” et l’ophtalmologiste.

**La satisfaction client : une priorité pour Les Opticiens Mobiles**

L’année 2023 a également été marquée par une satisfaction client en hausse selon les données recueillies par Avis Vérifiés. L’entreprise a ainsi enregistré une hausse de 5 points de son NPS[[3]](#footnote-4) atteignant 83, avec un taux de satisfaction stable de 96%. L’ensemble des critères analysés sont en hausse, dont notamment la qualité de service et l’écoute des besoins (98%), ainsi que l’accompagnement et le conseil (97%).

L’analyse des données annuelles d’Avis Vérifiés traduit les valeurs du réseau Les Opticiens Mobiles, et reflète l’engagement collectif des équipes et opticiens pour accompagner les patients et leurs aidants dans l’accès à la santé visuelle.

**À propos | Les Opticiens Mobiles**

**L’engagement du réseau Les Opticiens Mobiles en quelques dates clés :**

**2015** : Création de la société Les Opticiens Mobiles avec pour ambition de faciliter l’accès à la santé visuelle pour toutes et tous.

**2016** : Première société du secteur de l’optique à obtenir la norme NF Service « Services aux personnes à domicile » par l’AFNOR.

**2018** : Les Opticiens Mobiles co-fonde la Silver Alliance, première alliance d’entreprises au service du bien vieillir à domicile.

**2019** : En mettant en lumière les besoins en santé visuelle des personnes âgées, Les Opticiens Mobiles a été l’acteur principal de la loi du 5 février 2019 permettant aux opticiens de réaliser des examens de réfraction en Ehpad.

**2021** : Les Opticiens Mobiles définit sa raison d’être - agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure - et devient société à mission.

**2022** : Participation active à l’expérimentation menée par le Ministère de la Santé et de la prévention visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d’autonomie en EHPAD.

**2023** : Les Opticiens Mobiles co-fonde l’association ROAD. Sa mission : œuvrer pour la reconnaissance du métier d'opticien en mobilité comme un véritable professionnel de santé auxiliaire médical, pleinement intégré dans le parcours de soin du patient, en lien avec les autres acteurs.

**2023**: Les Opticiens Mobiles devient la première entreprise du secteur de l’optique à obtenir l’agrément ESUS délivré par les ministères du Travail et de l’Economie.

Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l’optique reconnue Entreprise Solidaire d’Utilité Sociale par l’agrément ESUS et société à mission - est le 1ᵉʳ réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte + 60 collaborateurs.trices et près de 100 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est d’agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l’accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://www.lesopticiensmobiles.com/)

LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/mycompany/?viewAsMember=true)

**Contacts presse – Agence COMFLUENCE**

Laurie DAMBRINE - [laurie.dambrine@comfluence.fr](mailto:louna@agence-leon.fr) - 01 40 07 98 27

1. Répertoire Adeli - Drees, données 2023 [↑](#footnote-ref-2)
2. Institut Sapiens pour ROAD, l’association Regroupement des Opticiens A Domicile (juin 2023) [↑](#footnote-ref-3)
3. Net Promoter Score : Indicateur qui évalue la fidélisation et la satisfaction client en mesurant leur disposition à recommander une entreprise, un produit ou un service à un ami ou à une connaissance. L'échelle de score varie de - 100 à 100. [↑](#footnote-ref-4)